

République Française
Département : YONNE
Arrondissement : Auxerre
TOUCY - Commune

Séance du lundi 27 avril 2026

Délibération N° DE_026_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
23	23	23
Date de la convocation : 04/05/2026		
Pour	Contre	Abstention
22	0	1
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-sept avril deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle des Mariages), sous la présidence de Olivier XIBERRAS.

Présents : Olivier XIBERRAS, Anne BRUNET, Aurélien BRAIN, Nathalie PLANCHE, Olivier MACARD, Scarla DEBARD, Robert TOUZEAU, Franck CARRASCO, Gérard GALLET, Coralie DELMOTTE, Baptiste COUDRAY, Delphine DARENNE, Nathalie FAURE, Véronique PINNETERRE, Anne JAMAIS, Lucas PINNETERRE, Vanessa ESTEVES, Gilles DEMERSSEMAN, Gérard PIESYK, Sonia CARREAU, Alain THURET, Chantal RAVERDEAU, Benoît COUPECHOUX

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Anne JAMAIS est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : BUDGET PRINCIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-14, L2121-21 et L2121-31,

Considérant que le Conseil Municipal s'est fait présenter le détail du compte administratif 2025 du budget principal de la ville de TOUCY dressé par l'ordonnateur,

Considérant que Monsieur le Maire s'est retiré et a quitté la salle pour laisser la présidence à Monsieur Olivier MACARD pour le vote du compte administratif,

Le compte administratif 2025 du budget principal de la ville de TOUCY est arrêté comme suit :

Section de fonctionnement :

·Dépenses : 2 793 751,36 €
·Recettes : 3 065 451,19 €

Section d'investissement :

·Dépenses : 444 704,39 €

·Recettes : 256 069,86 €

Hors de la présence de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité, des présents et des représentés :

APPROUVE le compte administratif 2025 du budget principal de la ville de TOUCY tel que présenté ci-dessus.

Votes : 22 Pour

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,
Anne JAMAIS



Po Le Maire,
Olivier XIBERRAS

Anne BRUNET, 1^{ère}
adjointe
par délégation

